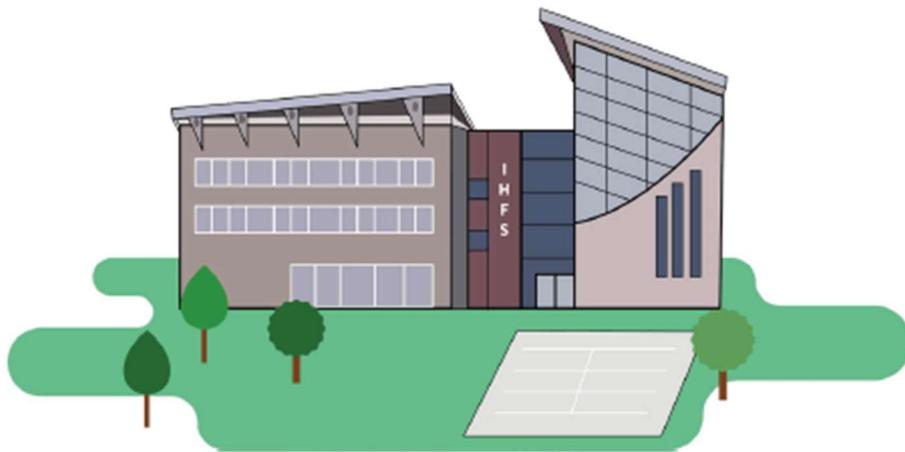


Institut Hospitalier de Formation en Santé IFAS - Dossier de candidature - Apprentissage

Formation au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)



Rentrée JANVIER 2025

La rentrée de janvier 2025 est réservée aux candidats relevant de la formation par la voie de l'apprentissage pour une formation de 18 mois pour un nombre minimum de 8 apprenants.

ATTENTION : les candidats titulaires d'un baccalauréat ASSP ne sont pas concernés par cette rentrée.

📌 Dossier à retourner au plus tard à l'IHFS pour le **Vendredi 06 décembre 2024 17h** (cachet de la poste faisant foi)



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois



Table des matières

Conditions d'accès à la formation	3
Déroulement de la formation en apprentissage (parcours complet)	3
Report d'admission.....	4
Conditions médicales d'admission	4
Constitution du dossier	4
Fiche d'inscription – Sélection à l'entrée en Institut de Formation Aide-Soignant – Parcours apprentissage – Rentrée janvier 2024.....	5



processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Conditions d'accès à la formation

Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 12 avril 2021, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant.

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant est accessible aux personnes de plus de 17 ans à la date d'entrée en formation, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

- La formation initiale
- la Formation Professionnelle Continue (FPC)
- la validation partielle ou totale des acquis de l'expérience (VAE)
- la formation par la voie de l'apprentissage

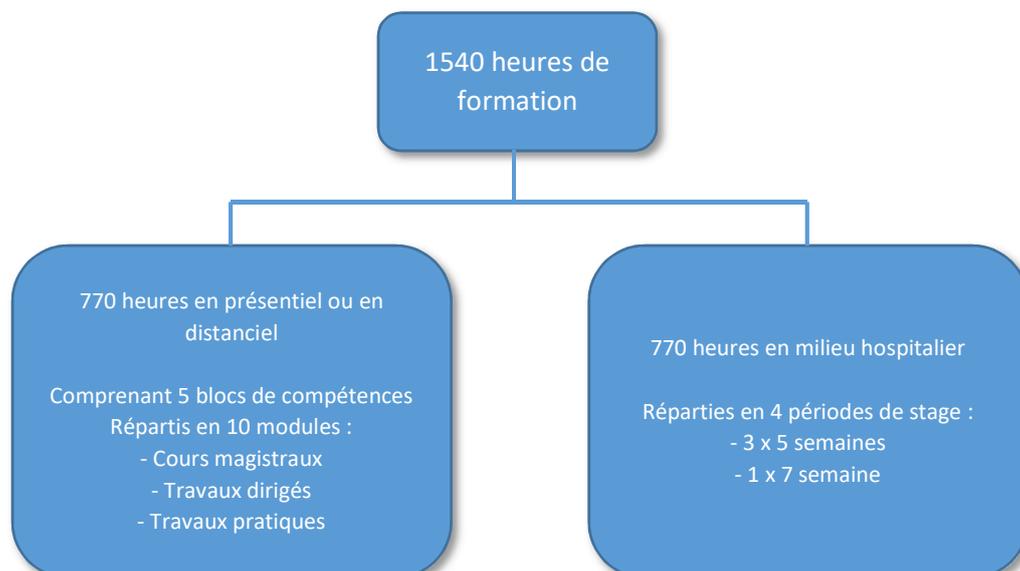
L'IHFS ouvre la sélection de septembre 2024 pour son IFAS, à 48 candidats dont 20% de l'effectif est réservé aux agent relevant de la FPC quel que soit le mode de financement.

L'IHFS prévoit une rentrée en janvier 2025 dédiée aux candidats en parcours "contrat d'apprentissage", pour un nombre minimum de 8 apprenants.

Une politique d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap est déclinée au sein de l'institut.

Déroulement de la formation en apprentissage (parcours complet)

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant est organisée en 1540 heures de formation réparties sur 18 mois.





Report d'admission

Par dérogation, le directeur de l'institut de formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite de 2 ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation :

- soit de droit, en cas de congés pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet de la demande de congé de formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité, de report d'un contrat d'apprentissage ou pour la garde d'un enfant de moins de 4 ans
- soit de façon exceptionnelle, sur la base d'éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un événement important l'empêchant de débiter sa formation

Conditions médicales d'admission

Vaccinations obligatoires. L'admission définitive est subordonnée :

- à la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession d'aide-soignant.
- à la production, avant la date d'entrée au premier stage, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du Titre I, du Livre I de la troisième partie législative du Code de la Santé Publique

Constitution du dossier

Votre dossier de candidature doit comporter :

- la fiche de candidature (voir page suivante)
- une copie recto verso de votre pièce d'identité
- une lettre de motivation manuscrite avec description du projet professionnel
- un curriculum vitae
- une copie du contrat d'apprentissage ou tout autre document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente d'un contrat d'apprentissage



Fiche de candidature – Institut de Formation Aide-Soignant Parcours apprentissage – Rentrée janvier 2025

Identité

Nom de Famille (nom de naissance) :

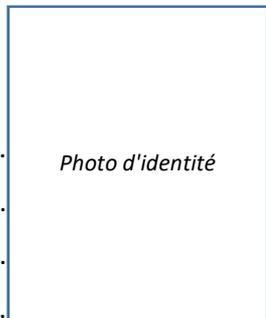
Nom d'usage (nom marital) :

Prénoms :

Date de Naissance :

Lieu de naissance (Nom et Code postal) :

Nationalité :



Coordonnées

Adresse :

Complément d'adresse (bâtiment, n° d'Appartement...) :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail personnelle :

Niveau d'études

Sans diplôme

Brevet des collèges / BEPC

Baccalauréat (à préciser)
série :année :

Equivalence au baccalauréat (à préciser) :
.....

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Diplôme d'Etat Accompagnement Educatif et
Social

Diplôme d'Etat Ambulancier

Diplôme d'Etat Aide Médico-Psychologique

Diplôme d'Etat Auxiliaire de Vie Sociale

Titre professionnel d'Assistant de Vie aux
Familles

Diplôme d'Assistant Régulation Médicale

Niveau Terminale :

Titre ou diplôme étranger

Autre diplôme (à préciser) :
.....